

Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



LE VAUDOUÉ

Entités paysagères :

- Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant
- Vallées de l'Ecole et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri
- Plateau du Gâtinais sud

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse de plus près.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a engagé dès 2001 une démarche fine d'étude de son patrimoine paysager à travers la réalisation de huit chartes paysagères.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

L'ensemble de ces points d'observation (environ 200) a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc.

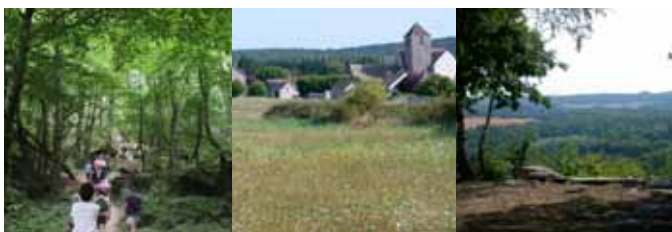


L'observatoire **SE MATÉRIALISE**

La fin de l'année 2008 et le début de l'année 2009 ont vu la matérialisation de l'observatoire photographique : tous ses points ont été marqués physiquement par un ancrage

au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant "Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique".

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc : **LES OBJECTIFS**

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue sera reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

L'objectif est donc double : veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique à minima.

Soulignons que les paysages évoluent

naturellement, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les "mettre sous cloche" mais bien pour veiller à leur évolution.

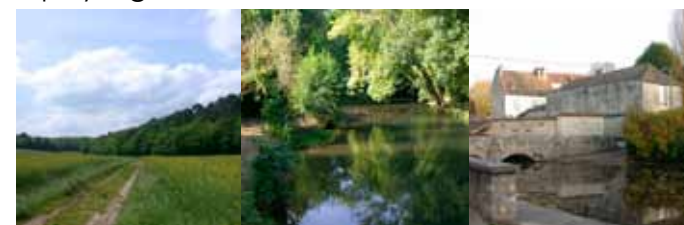


Les livrets communaux et les livrets par entité : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère sont réalisés. A la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- d'un livret communal, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune choisira un élu référent de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),
- 2 la référence du point (pour la communication auprès du Parc),
- 3 la localisation GPS (en coordonnées Lambert zone I) du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés disponibles (tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires),
- 5 une légende donnée au point d'observation,
- 6 2 à 4 photographies du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif de la localisation,
- 9 l'objectif de veille (une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes).



Bornes de l'observatoire : VALORISATION

Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées thématiques et des lectures de paysage ont déjà été organisées autour de ces bornes.



Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une commune juge qu'il serait intéressant d'ajouter un point dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.

Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional
du Gâtinais français

Florian Rivoal,
Chargé de mission Paysage

01 64 98 73 93
f.rivoal@parc-gatinais-
francais.fr





Entité paysagère :

**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 2TPCom

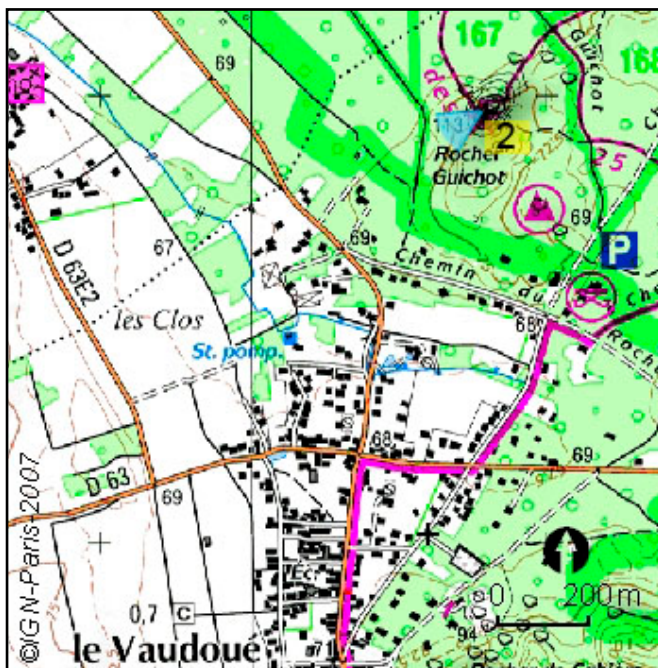
Localisation GPS (Lambert zone I) : (613866 ; 73961)

Date des clichés disponibles : printemps 2005, juillet 2006,
janvier 2010

Les vues lointaines sur la vallée.



Printemps 2005



LOCALISATION

Rocher Guichot, 10 minutes de marche depuis le parking du chemin de la Mée au Vaudoué.

OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à contenir la progression des boisements sur les espaces ouverts.



Juillet 2006



Entité paysagère :

Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant

Référence du point : 8TPCom

Localisation GPS (Lambert zone I) : (613718 ; 72597)

Date des clichés disponibles : printemps 2005, mars 2009,
avril 2009, janvier 2010

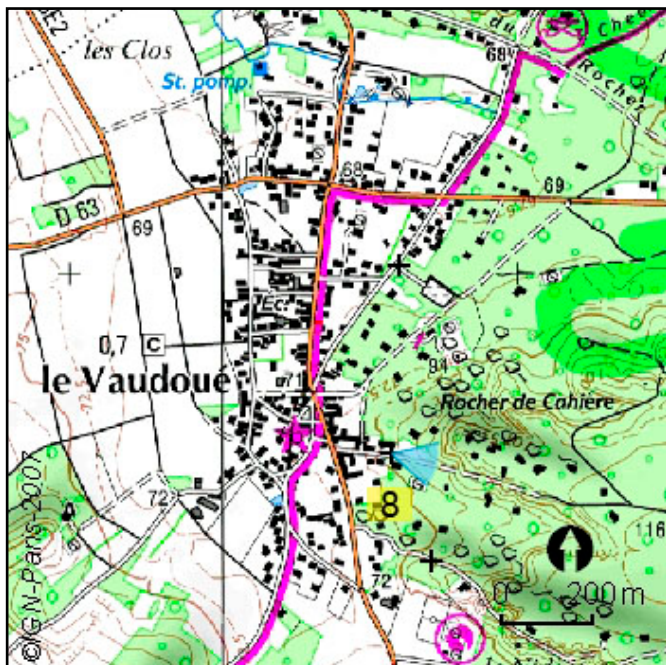
Liaison entre village et forêt.



Printemps 2005



Avril 2009



LOCALISATION

Chemin de la Montagne Blanche en direction de Meun, côté gauche (la photo est prise 25m après la borne en s'éloignant du bourg).

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de l'aménagement du chemin forestier et veiller sur la qualité des clôtures.



Janvier 2010



Entité paysagère :

**Forêt des Trois Pignons,
bois de la Commanderie
et bois de Larchant**

Référence du point : 9TPCom

Localisation GPS (Lambert zone I) : (613734 ; 73019)

Date des clichés disponibles : automne 2005, mars 2009,
avril 2009, janvier 2010

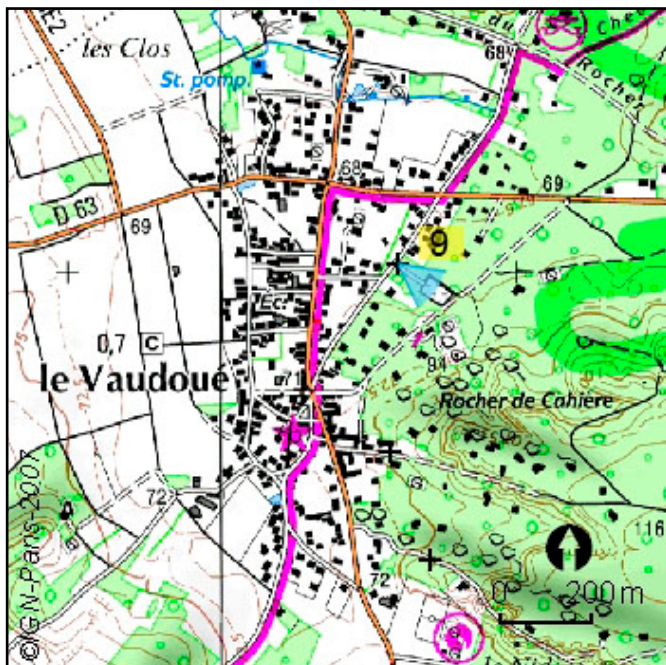
Bâti en lisière de forêt : le cimetière du Vaudoué.



Automne 2005



Mars 2009



LOCALISATION

Au tout début de l'allée vers le cimetière depuis la rue, côté gauche.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre la destination des abords des cimetières et notamment l'évolution de la couverture végétale dans leur aménagement.



Janvier 2010



Entité paysagère :

Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant

Référence du point : 10TPCom

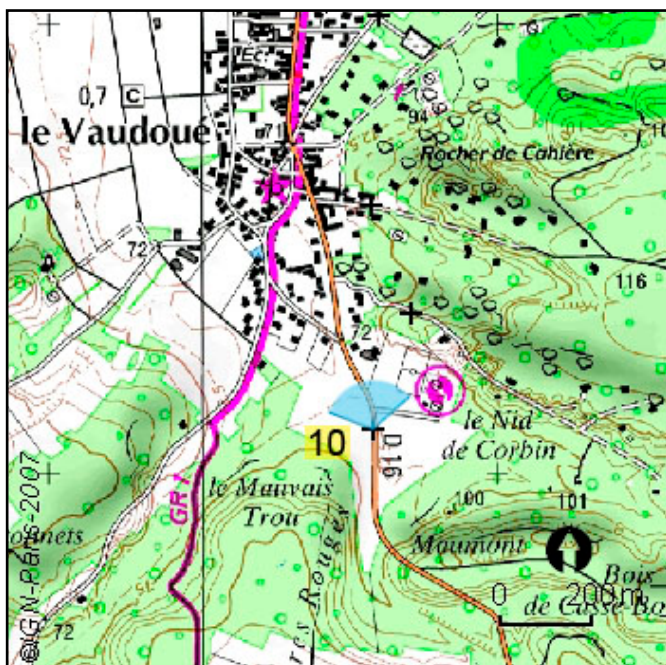
Localisation GPS (Lambert zone I) : (613723 ; 72098)

Date des clichés disponibles : septembre 2006, mars 2009,
janvier 2010

Une façade villageoise à requalifier (Le Vaudoué sud).



Septembre 2006



LOCALISATION

D16, en arrivant sur Le Vaudoué, bas-côté gauche avant le chemin communal, au niveau d'un poteau téléphonique.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution des franges villageoises et encourager l'insertion des équipements sportifs.



Janvier 2010



Entité paysagère :

**Vallées de l'École et du
Rebais, butte de Turelles
et bois de Malabri**

Référence du point : 40VETM

Localisation GPS (Lambert zone I) : (613616 ; 73470)

Date des clichés disponibles : juillet 2002, avril 2009, janvier 2010

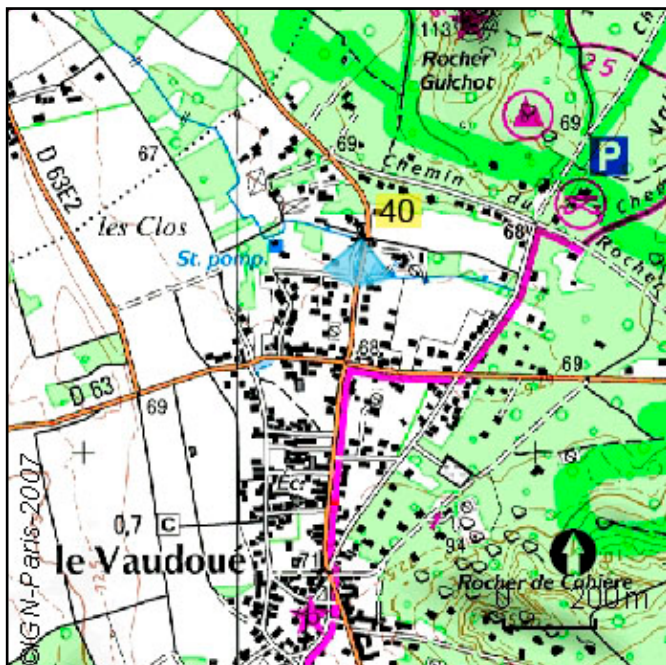
Entrée nord du Vaudoué, vers la source de l'École.



Juillet 2002



Avril 2009



LOCALISATION

D16, entrée du bourg du Vaudoué après le grand virage en venant de Noisy. Vue depuis le chemin de terre menant aux conteneurs. La borne est située contre le parapet du pont au-dessus de l'École.

OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de cette entrée de bourg.



Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

Maison du Parc

52 route de Corbeil

91590 Baulne

Tél. : 01 64 98 73 93

Fax : 01 64 98 71 90

info@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr

Document de travail - Reproduction interdite

du Gâtinais français

**Parc
régional
naturel**

